

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15088**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)

Licence : Licence Sciences, Technologies, Santé, Mention Sciences pour l'ingénieur en électromécanique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- prendre part à la conception des projets de construction ou d'expérimentation de processus industriels
- concevoir des produits et suivre leur fabrication
- participer aux actions de recherche-développement du domaine industriel
- assurer une fonction appliquée de veille technologique
- maîtriser une installation électrique industrielle
- maintenir la conformité des installations et des équipements électriques
- faire appliquer les procédures et démarches qualité
- faire appliquer la réglementation relative à la protection de l'environnement

Analyser et traduire la demande

Valider le besoin

Analyser la situation existante

Modéliser les processus de production existants

Définir les critères de mesure

Analyser les risques

Mettre en œuvre la solution

Rédiger des procédures

Mettre en œuvre un projet d'industrialisation produit-process

Validation du besoin en cohérence avec les objectifs et la stratégie de l'entreprise

Mener une étude de faisabilité

Benchmarking

Optimisation des solutions par rapport aux contraintes environnementales

Etablir un cahier des charges de la solution retenue

Mettre en œuvre la solution retenue

Etablir le mode opératoire global du processus

Concevoir un système mécanique

Analyser un cahier des charges

Mener une étude de faisabilité

Choisir et dimensionner les composants du système

Valider les hypothèses par des essais

Lancer la fabrication

Maîtriser une installation électrique industrielle

Organiser la maintenance des réseaux de distribution

Faire respecter les normes, directives

Concevoir des produits et équipements électriques

Maîtriser le fonctionnement de machines électriques

Maîtriser les fonctions de commande de l'énergie électrique

Maîtriser les étages électroniques de commande des installations électriques de puissance

Connaître les fonctions de l'électronique et du traitement du signal

Maîtriser les outils de conception, tests, analyse

Modéliser et choisir des lois de commande

Choisir les capteurs et actionneurs nécessaires à la régulation

Maîtriser les outils de diagnostic de fonctionnement

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Production et distribution d'énergie décentralisée (éolien / photovoltaïque)

- Production de bien manufacturés
- Analyses, essais et inspections techniques
- Construction de lignes électriques
- Travaux d'installation électrique en liaison avec les énergies renouvelables

Emplois accessibles :

- Coordinateur technique
- Responsable de projet
- Responsable de maintenance
- Responsable qualité
- Coordinateur d'affaires
- Responsable de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification (180 ECTS) est constituée des cinq composantes suivantes :

1. La réussite à des examens écrits attestant l'acquisition des connaissances fondamentales et appliquées permettant l'exercice de l'emploi et des métiers référencés

2. La réussite à des épreuves de travaux pratiques réalisés en contrôle continu et/ou examen final attestant des capacités méthodologiques et techniques et permettant de vérifier les qualifications demandées dans les cinq fonctions décrites.

Les composantes 1 et 2 correspondent à 124 ECTS.

3. Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la spécialité du diplôme préparé ou une expérience professionnelle d'au moins 3 ans hors spécialité + un stage d'au moins 3 mois dans la spécialité. À celle-ci s'ajoute la rédaction d'un rapport d'activité qui met en évidence l'adéquation de l'expérience du candidat avec le parcours Génie Industriel. Ces expériences professionnelles y sont présentées en mettant en avant le contexte et la description de l'activité (réalisation, moyens, contraintes, niveau de responsabilité, etc.), la caractérisation des compétences mobilisées durant cette activité, en insistant sur les compétences techniques. L'ensemble, rapport d'activité + expérience professionnelle correspond à 54 ECTS.

4. La réussite au test anglais du Bulat, niveau 1, correspondant à 2 ECTS.

Validité des composantes acquises : 10 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le responsable du parcours, des enseignants des différentes spécialités (ou leur représentant) et au moins ¼ et au plus ½ des professionnels concernés
Après un parcours de formation continue	X		Le responsable du parcours, des enseignants des différentes spécialités (ou leur représentant) et au moins ¼ et au plus ½ des professionnels concernés
En contrat de professionnalisation	X		Le responsable du parcours, des enseignants des différentes spécialités (ou leur représentant) et au moins ¼ et au plus ½ des professionnels concernés
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la LG ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence publié au JO du 11 août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juin 2012 (n° d'habilitation 20120545)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

CNAM

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

CNAM

292 rue Saint-Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Dans les centres régionaux du Cnam, en France et à l'étranger (notamment au Liban) après agrément par le responsable de la certification.

Historique de la certification :